

Le CH de Saint-Junien investit pour améliorer les conditions de travail des personnels et d'accueil des patients

Présenté en juillet 2020, le Ségur de la santé est un plan d'investissement massif dans le système de santé afin d'améliorer, notamment, le quotidien de ceux qui soignent. Près d'1,3 milliard d'euros sera investi dans les établissements sanitaires et médico-sociaux de la région Nouvelle-Aquitaine.

Une part de cet investissement consiste à soutenir les investissements courants – ou investissements du quotidien – des établissements de santé. Cette enveloppe est financée en partie par le Fonds européen de développement régional et est destinée à remettre à niveau les matériels et équipements, qu'ils soient hôteliers, logistiques, informatiques ou médicaux, et de permettre des travaux de rénovation légère, afin d'améliorer l'accueil et la qualité des soins des patients et la qualité de vie des professionnels.

Cette enveloppe, qui s'élève à 44 millions en Nouvelle-Aquitaine, doit permettre **d'investir dans du matériel, qui, s'il vient à manquer, alourdit la charge de travail et pèse sur les conditions de travail des soignants** comme par exemple des poussettes-seringues, moniteurs, chariots d'urgences, brancard, lits, etc.

Le CH de Saint-Junien a reçu 274000€ pour améliorer le quotidien des soignants et des patients.

Dans ce cadre, notre établissement a pu investir dans du matériel biomédical (échographes, chariots brancards, chariots de distribution de médicaments, etc.).

Financé
par



GOUVERNEMENT

*Liberté
Égalité
Fraternité*



Financé par
l'Union européenne
NextGenerationEU